

Avis voté en plénière du 9 mai 2012

Pour un renforcement de la coopération régionale des Outre-mer

Déclaration du groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse

L'avis présenté au nom de la délégation de l'Outre-mer invite à créer les conditions d'un développement économique endogène en Outre-mer en intégrant davantage ces territoires au sein de leur environnement régional. Le groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse soutient vivement les recommandations qui y sont présentées.

La mise en place d'une politique de coopération régionale ambitieuse - dont l'avis montre à juste titre que les dimensions sont multiples - nous semble effectivement urgente au regard de la situation économique et sociale des régions ultramarines, situation dont souffrent particulièrement les jeunes générations pour lesquelles le taux de chômage moyen est de 50 %.

À ce sujet, notre groupe est évidemment sensible aux préconisations relatives à la coopération en matière d'éducation et de formation. Seuls quatre territoires ultramarins bénéficient d'une université (Antilles-Guyane, Réunion, Polynésie française et Nouvelle Calédonie). Dans ces territoires, les formations au-delà de la licence sont par ailleurs peu développées, ce qui oblige les étudiants à s'arrêter au niveau licence ou, en particulier pour les plus favorisés, à partir pour poursuivre leurs études, dans la plupart des cas, en métropole.

Des politiques soutenant la mobilité des jeunes ont permis de répondre partiellement à ces insuffisances, cependant, l'État tend à se désengager de ces dispositifs. Les dotations pour la mobilité des stagiaires en formation professionnelle ont, par exemple, chuté de 14,7 % entre 2010 et 2012, alors que la proportion des actifs sans diplôme est deux fois supérieure Outre-mer qu'elle ne l'est en métropole et que le taux de chômage des jeunes y est extrêmement élevé. Le départ ne peut, par ailleurs, être le seul horizon proposé aux jeunes ultramarins.

Nous sommes convaincus que le développement de l'offre de formation et de recherche, le renforcement des structures universitaires et leur internationalisation, s'inscrivent dans une même dynamique. L'ouverture des universités à leur environnement régional permettra d'atteindre la masse critique et de rentabiliser les investissements en recherche et formation, investissements qui sont indispensables à l'amélioration de l'attractivité des universités ultramarines pour les ultramarins, mais également pour les étudiants et chercheurs « métropolitains » ou étrangers. Ainsi, notre groupe soutient, en particulier, la proposition visant à créer un dispositif scolaire et universitaire selon le modèle d'Erasmus dans les zones géographiques ultramarines.

Sur le plus long terme, il devrait résulter, de ce développement des coopérations et des mobilités régionales, l'émergence d'opportunités d'emploi et d'insertion professionnelle proprement locales, à même de favoriser un développement économique indépendant du soutien métropolitain et reposant sur les avantages comparatifs des territoires ultramarins.

Dans cet espoir, le groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse a voté en faveur de l'avis.